

# Toast

Autor(en): **Burnier, Charles / Rossier, Edmond**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **48 (1910)**

Heft 46

PDF erstellt am: **25.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-207252>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1<sup>er</sup> étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),  
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement  
à l'Agence de Publicité Haasensteim & Vogler,  
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,  
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50 ;  
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.  
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.  
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

## L'ANNÉE DE LA MISÈRE

On a comparé l'année actuelle à l'année 1816. Certes, il y a des rapprochements à faire entre elles, en ce qui a trait à la lamentable situation du vignoble ; mais on ne saurait raisonnablement prétendre que 1910, malgré les mécomptes de la récolte des pommes de terre, soit pour la campagne vaudoise une année de misère, loin de là. Le document ci-après, que nous transmet un de nos amis de Villeneuve, permettra à nos lecteurs de voir que l'été de 1816 fut aussi pluvieux que celui que nous venons de passer.

### Coup d'œil.

Sur l'année 1816 ou remarques propres à servir de mémoire sur les événements de la dite année.

L'an 1816 fut une époque de la vie humaine pleine de tristesse et de douleur pour la plupart des peuples de l'Europe. Après un hiver long et rigoureux, les autres saisons n'ont point été agréables. Des pluies continuelles sont tombées sur la surface de la terre, et ont causé des événements malheureux en bien des endroits, les inondations ont été fréquentes, et plusieurs contrées ont subi un triste sort, et je me bornerai pour mon souvenir de citer quelques événements de cette triste année, si remarquables à tous égards.

Les cantons de Zurich et de Schaffhouse ont beaucoup souffert par la perte de leurs récoltes détruites par la grêle dont les grains étaient semblables à des noix.

Dans une partie du canton de Berne, les habitans se sont vus contraints de faire descendre dans les plaines le bétail qui étoit dans les montagnes, et manque de foin ils ont été obligés de donner à leurs vaches de l'avoine et même le lait qu'elles produisaient, et se sont vus par ce moyen déchés de ce produit de première nécessité.

Tout a été d'une cherté et d'une rareté excessives.

Grands ravages occasionnés par les eaux.

Quelques secousses de tremblement de terre en divers endroits.

L'Aar s'est débordé et a causé des inondations aux environs de Berne. Les villes de Nidau et de Bienne ont été sous eaux.

Je n'oublierai pas le triste sort du canton de Bâle, qui a essuyé des revers en tout genre, maladies, passages de troupes, incendies et autres malheurs ; pour surcroît de douleur, la récolte perdue, les manufactures et le commerce interrompus par le départ insensé de tant de monde pour l'Amérique.

Laisserai-je de côté les allentours du majestueux lac de Genève, qui est devenu si grand que dans la ville de ce nom on a pêché dans l'une de ses rues une truite de 15 livres.

A Villeneuve, lieu de mon domicile, tout a été pour ainsi dire sous eaux, les caves, les jardins, les prairies et les plaines voisines du lac, le grand chemin qui conduit à Roche, les environs de la ville, tout enfin offrait le triste tableau d'une eau considérable.

Parlerai-je encore des malheurs étrangers à la Suisse ? Ferai-je mention de ce débordement terrible de la Vistule, rivière du Royaume de Prusse, qui a causé la ruine d'un grand nombre de villages et la perte des malheureux habitans ?

Dans la province de Gueldre, en Hollande, les malheureux de la basse condition se sont vus réduits à un tel point de misère, qu'ils se sont nourris de treflets et autres herbes malsaines. Enfin, tant d'autres malheurs dont le détail serait trop triste, et beaucoup que j'ignore encore.

A tous ces tristes événements se mêlaient des discours profanes et des prédictions dénuées de bon sens et pleines de folies absurdes qui contribuaient aussi bien que le mauvais tems à troubler les esprits.

Qui mieux que le souverain arbitre du monde savait ce qui voulait arriver dans l'Univers, puisqu'il est le dispensateur des événements ; il est ridicule de voir qu'un faible mortel comme l'homme veuille se mêler de prédire l'avenir.

Pour terminer mes remarques, j'ajouterai que les récoltes ont été très tardives ; en beaucoup de contrées elles ont été perdues, et cela a été causé par les tems tristes qu'il a fait.

Tels sont les résultats de l'an 1816, au moins jusqu'à l'époque où je fis ces mémoires, c'est-à-dire le 18<sup>e</sup> août ; je me propose de continuer mes remarques, mais je souhaite ardemment qu'elles soient pour le bien et non pour le mal, car comme chacun je soupire après un avenir plus riant.

J. ECKHARDT fecit.

## La leçon de ponctuation.

Le régent de Trottogollie, qui aimait dans ses moments de loisir à taquiner le goujon et le vengeron, rentrait l'autre jour de la pêche. Au moment où il débouche dans la principale rue du village, il rencontre son inspecteur d'école, grand propriétaire terrien de la contrée.

Jamais chasseur ni pêcheur à la ligne  
N'achèteront ni pré ni champ ni vigne,

lui dit l'inspecteur sur un ton de léger reproche.

— Sans doute, répond le régent ; souvenez-vous, toutefois, de certaine leçon de ponctuation donnée par cet inspecteur, votre confrère.

Ecrivez, dit-il aux enfants, et il dicta :  
« Seigneur (*viridule*), tu ne veux point la mort du pêcheur (*à la ligne*).

DJAN-DANIET.

**Raison majeure.** — L'autre jour, un étranger en séjour dans une pension située au-dessus de Lausanne, fait demander un taxi pour être conduit à la gare.

Au moment d'y prendre place, il dit au chauffeur :

— Nous avons juste le temps d'arriver à la gare en marchant bien ; mais tâche de n'écraser personne, parce que... ça me ferait manquer mon train !

## TOAST

Le toast que voici a été porté par son auteur, M. le professeur Charles Burnier, au banquet qui, après la cérémonie d'installation du nouveau recteur, réunit à l'Hôtel de la Paix, autorités et professeurs de l'Université. Il y fut très applaudi.

## AU RECTEUR MAGNIFIQUE

Docteur Edmond Rossier.

Etre recteur de l'Université,  
Certes, Messieurs, c'est un honneur insigne !  
Le tour en vient à notre Faculté,  
Où plus d'un maître éminent en est digne.  
Le Sénat a mis un nouveau laurier  
Sur un front déjà couronné de gloire,  
En élisant le docte Edmond Rossier,  
Collègue aimable et professeur d'histoire.

Notre ami Rossier est fils de pasteur ;  
Il étudia la théologie ;  
Il en a gardé des dons d'orateur,  
La sage prudence en diplomatie,  
Un savoir orné d'un esprit très fin :  
Il sait ce qu'il faut dire, taire ou croire,  
Et celui-là serait un tout malin,  
Qui lui ferait avaler des histoires !

Notre ami Rossier aime à voyager.  
Son humeur, parfois un peu vagabonde,  
Lui donne un mépris très grand du danger :  
Touriste intrépide, à travers le monde,  
Il a visité, porté sur les flots,  
L'Europe, l'Asie et l'Afrique noire,  
Les Etats-Unis et nombre d'îlots ;  
C'est ainsi, Messieurs, qu'il apprend l'histoire.

Notre ami Rossier est un bon grimpeur.  
Le Cervin farouche et l'Aiguille Verte  
Ont été foulés par son pied sans peur :  
Plus le but est haut, plus il est alerte.  
Son guide Onésime, un brave garçon,  
Me disait, un jour qu'on était à boire :  
« Monsieur Rossier a de l'ambition,  
» S'il n'est pas devant, j'attrape une histoire. »

Notre ami Rossier, écrivain subtil,  
Révèle un très beau mérite intrinsèque.  
Des reines il sut croquer le profil,  
Comme il sait mener la *Bibliothèque Universelle* à des succès nouveaux.  
Il a de bonne encre en son écritoire,  
Assez pour remplir de nombreux journaux,  
S'il pouvait songer à lâcher l'histoire.

Notre ami Rossier est un professeur  
Qui brille surtout quand il est en chaire.  
Sa profession, dont il est l'honneur,  
Plus que tout le reste à son cœur est chère.  
Il est adoré des étudiants,  
Le sexe a pour lui des penchants notoires,  
Mais il ne voit pas les doux yeux riant,  
Et ne mêle pas l'amour et l'histoire.

A l'ami Rossier, pour son rectorat,  
Veuillez tous, Messieurs, vider votre verre.  
Nous sommes certains qu'il nous conduira,  
En chef magnifique et non point sévère.  
D'après la rose on connaît le rosier :  
Souhaitons donc qu'on garde la mémoire  
Du rectorat de notre ami Rossier,  
Comme d'un règne heureux et sans histoire.

Qu'il vive !

4 novembre 1910.

CH. BURNIER.